



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE EN PRÉSENTIEL LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2023**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Nadine Gauthier, directrice, souhaite la bienvenue aux parents présents et la rencontre débute à 18h01. Elle présente les membres de la direction ainsi que les membres du Conseil d'établissement. 78 parents sont présents.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 12 SEPTEMBRE 2023

Madame Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale des parents du 12 septembre 2023 est proposée par monsieur Robert Corbeil, appuyé par madame Marie-Claude Harrison.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 13 SEPTEMBRE 2022

Madame Gauthier fait la lecture du procès-verbal de la rencontre. On retrouve une coquille dans le nom de monsieur Corbeil. L'adoption du compte rendu de l'assemblée générale des parents du 13 septembre 2022 est proposée par madame Dominique Fiset, appuyée par madame Karen Boivin.

4. DÉTERMINATION DES OBJECTIFS DE L'ASSEMBLÉE ET RÔLE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Gauthier explique le rôle du Conseil d'établissement ainsi que son importance. Elle mentionne qu'il est primordial de pouvoir compter sur l'implication des parents afin d'avoir leur point de vue. Depuis quelques années, les membres ont accès à différentes formations en ce qui a trait au Conseil d'établissement.

5. RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Madame Gauthier invite madame Dominique Fiset, présidente du Conseil d'établissement 2022-2023, à présenter le rapport annuel approuvé en juin dernier. L'an dernier, le conseil d'établissement a tenu sept rencontres au cours desquelles différents sujets ont été traités comme le projet éducatif de l'école, les règles de conduite, l'implication du parlement étudiant, les frais chargés aux parents, le budget de l'école, le plan d'investissement, le bien-être des élèves et du personnel, la représentation au centre de services scolaire, la saine gestion des ressources matérielles et financières, les projets spéciaux, la vie étudiante et les différentes activités stimulantes vécues au sein de l'établissement.

Madame Dominique Fiset remercie les parents pour leur présence. Elle les invite à s'impliquer en posant leur candidature cette année.

6. PROCÉDURE D'ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Gauthier explique la procédure d'élection. Trois postes de deux ans sont en élection cette année. Les parents présents sont invités à se proposer ou à proposer quelqu'un d'autre. Mesdames Geneviève Whittom, Dominique Fiset et monsieur Hassan Akesbi se présentent comme candidats.

7. ÉLECTIONS AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

7.1 MANDATS DE DEUX ANS (3)

- Madame Geneviève Whittom
- Madame Dominique Fiset
- Monsieur Hassan Akesbi (souhaite un mandat d'un an)

7.2 MANDAT D'UN AN (0) – À MOINS QU'UN PARENT ÉLU SOUHAITE UN MANDAT D'UN AN

- Monsieur Hassan Akesbi souhaite un mandat d'un an.

8. ÉLECTION DES PARENTS SUBSTITUTS (2) AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Madame Marie-Claude Harrison
- Monsieur Dominique Hamel
- Monsieur Maxime Caron-Bourque

9. ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

- Aucun parent n'est volontaire.

10. ÉLECTION D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

- Aucun parent n'est volontaire.

11. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Aucun OPP n'est formé.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée à 7h45 par monsieur Robert Corbeil, appuyé par madame Dominique Fiset.

Fanny Duchesne
Secrétaire de la rencontre